

RAPPORT ANNUEL 2023-2024



EDJ
énergie du Jura



MOT DU PRÉSIDENT

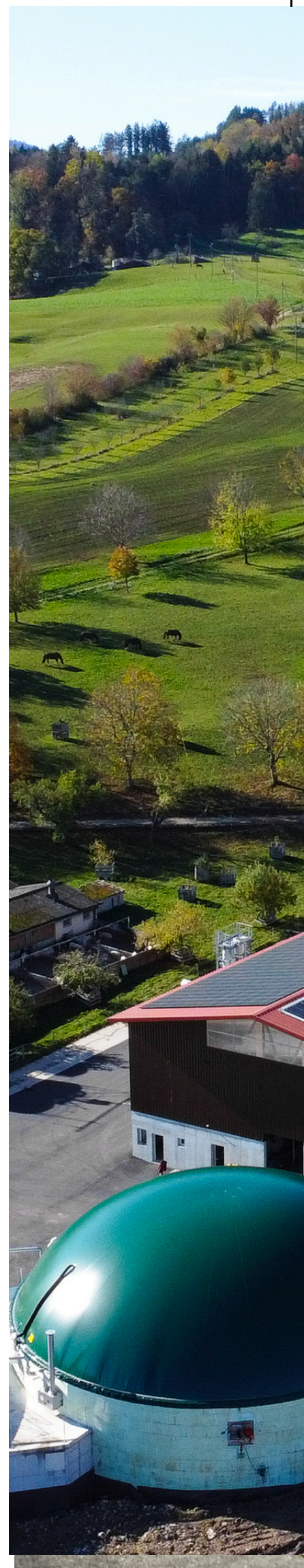
Chers Actionnaires, Chers Partenaires,

C'est avec enthousiasme que je vous présente le rapport de gestion d'EDJ pour l'exercice 2023-2024. Cette période a été riche en défis et en opportunités, illustrant la capacité d'EDJ à s'adapter à un marché énergétique en pleine évolution.

Sur le plan géopolitique, malgré la persistance de la guerre en Ukraine, le marché du gaz naturel en Europe retrouve progressivement une certaine normalité. Les prix à terme pour la période 2026-2028, qui s'orientent autour de 30 EUR/MWh, en sont l'illustration. Cette stabilisation permet une meilleure lisibilité pour nos activités.

La cessation d'approvisionnement de la Ville de Delémont auprès de Régio gaz a entraîné une diminution notable de nos ventes de molécules de gaz, d'environ 67 %. Cependant, ce contexte a également renforcé la collaboration entre Régio gaz et EDJ. Grâce à une décision commune, l'organisation de la distribution de gaz a été simplifiée au 1er octobre 2024, EDJ reprenant les actifs et les activités commerciales de Régio gaz. Cette évolution permettra un service intégré et optimisé dans les communes concernées.

Nous sommes particulièrement fiers de l'accroissement de la sécurité énergétique de la région de Delémont. En effet, la nouvelle unité de production de biométhane lancée en janvier 2024 par Ecobioval, en collaboration avec EDJ, produit près de 10 GWh/an. Cette ressource renouvelable et locale consolide l'indépendance énergétique de nos clients tout en réduisant l'impact environnemental lié à l'utilisation de combustibles fossiles.



03 | Rapport annuel 2023-2024

L'ambition d'EDJ demeure de couvrir la totalité de la consommation de ses clients par du gaz renouvelable à l'horizon 2033. L'injection de biométhane dans nos réseaux est un pas décisif vers cet objectif, assurant à la fois une continuité de service et une diminution de l'empreinte carbone.

En parallèle, EDJ poursuit son développement dans le secteur des énergies renouvelables, en particulier le solaire. Notre partenariat avec Solarify et les projets photovoltaïques entrepris cette année se traduisent par une production supplémentaire d'électricité verte.

Notre offre de conseils énergétiques s'est également renforcée, notamment grâce à notre collaboration avec la Banque Cantonale du Jura. L'extension de ce programme aux entreprises en fin d'année 2024 témoigne de notre engagement à promouvoir l'efficacité énergétique et la transition vers des solutions de chauffage renouvelables pour tous les acteurs du territoire jurassien, EDJ confirmant ainsi son rôle d'accélérateur de la transition énergétique dans notre canton.

Sur le plan financier, malgré la baisse des ventes de gaz et de la production photovoltaïque, nous affichons un EBITDA positif de 24 414 CHF, et un résultat net de 197 979 CHF.

Le Conseil d'administration propose d'attribuer 10 000 CHF à la réserve légale et d'allouer 148 500 CHF au versement de dividendes. Ce partage de la valeur créée honore la confiance de nos actionnaires et assure le maintien d'une structure financière saine.

Au nom du Conseil d'administration, je souhaite remercier chaleureusement nos collaborateurs pour leur enthousiasme et leur détermination, ainsi que nos partenaires et nos clients pour leur soutien précieux qui font d'EDJ un pilier de la transition énergétique jurassienne. Continuons ensemble à innover pour un avenir plus durable et responsable.

Diego Brait, Président du conseil d'administration



LA SOCIÉTÉ

EDJ Energie du Jura SA (EDJ) a été fondée en 1989 pour contribuer à l'approvisionnement en énergie du canton du Jura répondant à la volonté des autorités cantonales et reposant sur une collaboration entre secteurs public et privé.

La société a introduit le gaz naturel dans le Jura, répondant ainsi aux besoins croissants de l'industrie et remplaçant l'air propané utilisé auparavant dans les anciens réseaux de gaz de ville de Delémont et Courrendlin. EDJ assure ainsi l'approvisionnement en gaz naturel des communes de Courrendlin, Courtételle, Rossemaison et Courroux à travers la société Régiogaz jusqu'en septembre 2024, ainsi que des usines vonRoll de Choindex et Delémont. Depuis 2007, EDJ dessert également en gaz la zone d'activités de Boncourt.

ACTEUR CLÉ DU BIOMÉTHANE

Dans un contexte de préoccupations environnementales croissantes, l'entreprise transforme progressivement ses infrastructures de gaz naturel en réseaux dédiés au biométhane, un gaz renouvelable produit localement. Ce biométhane est acheminé par les réseaux d'EDJ et répond à des besoins locaux tout en étant à terme distribué à d'autres régions en Suisse. L'objectif ambitieux d'EDJ est de couvrir l'ensemble de la consommation de ses clients par du gaz renouvelable à l'horizon 2033.

ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Forte de son rôle central dans la transition énergétique et grâce à son expertise, EDJ a diversifié ses activités pour devenir un acteur de référence dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la production d'électricité d'origine renouvelable, notamment solaire.



TEMPS FORTS 2023-2024

VENTES DE GAZ NATUREL

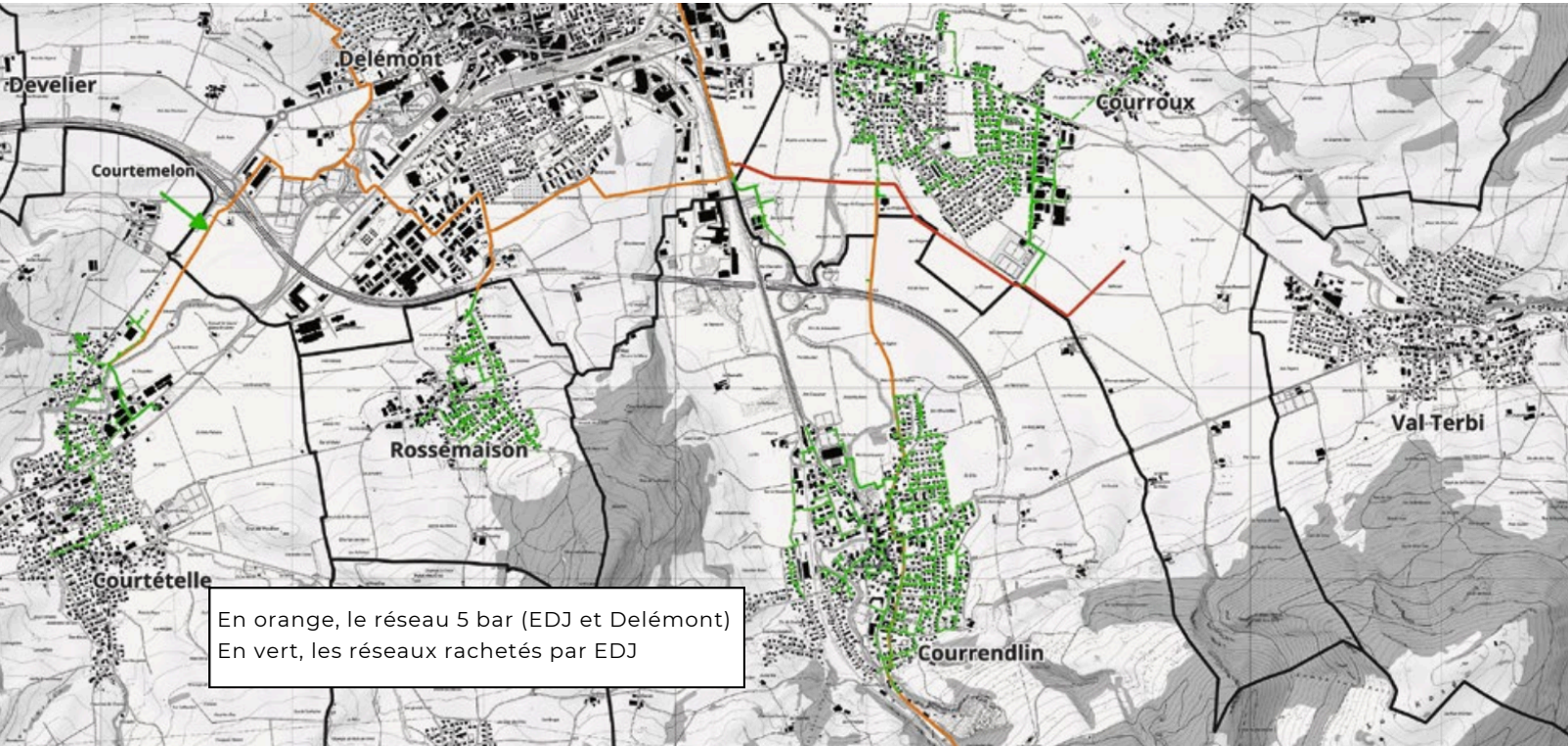
Depuis le 1er octobre 2023, la Ville de Delémont a cessé de s’approvisionner auprès de Régio gaz, ce qui a eu un impact significatif sur les ventes de gaz d’EDJ. Malgré un exercice plus froid que le précédent, les ventes de gaz se sont établies à 28 GWh, marquant une diminution de près de 67%.

En parallèle, le retrait de Delémont de la société Régio gaz a renforcé le partenariat entre Régio gaz et EDJ. Ce rapprochement a conduit à une réflexion visant à simplifier l’organisation de la distribution de gaz. La décision de confier la gestion de tous les réseaux gaz concernés à un seul opérateur et propriétaire s’est vite imposée.

En juin 2024, les assemblées communales ont voté pour la vente des réseaux gaz à EDJ des 4 communes actionnaires de Régio gaz. Le passage de témoin entre EDJ et Régio gaz s’est fait au 01.10.2024. Les clients jouissent des mêmes conditions que précédemment mais profiteront à terme des avantages de cette simplification.

PERSPECTIVES D’AVENIR

La consommation de gaz naturel pour le chauffage est destinée à baisser. Le fait d’avoir une gestion unique des réseaux permettra d’optimiser leur gestion dans un contexte de baisse de la consommation et d’augmentation rapide de la part de gaz renouvelable et neutre en CO₂ (biométhane).



BIOGAZ

Le biogaz, énergie locale, renouvelable et neutre en carbone, réduit les gaz à effet de serre en captant le méthane issu des déchets organiques pour remplacer le gaz naturel fossile. Le biogaz épuré ou biométhane peut être injecté directement dans le réseau existant, où il se mélange au gaz naturel sans nécessiter d'adaptations aux infrastructures de réseau ou aux dispositifs consommateurs.

Au fil des ans, plusieurs études ont estimé le potentiel de production de biogaz dans le canton du Jura. Toutes arrivent à des quantités largement en dessus de 100 GWh par an, supérieure à la consommation régionale de gaz naturel. L'importance de l'agriculture d'élevage dans notre canton explique l'importance de ce potentiel.

En valorisant ces ressources locales, EDJ vise à fournir à tous ses clients un gaz 100% renouvelable d'ici moins de 10 ans, renforçant ainsi la sécurité énergétique et réduisant la dépendance aux importations tout en contribuant à la durabilité environnementale et à la croissance économique régionale.

EDJ soutient activement le développement de la production de biométhane dans le Jura, renforçant ainsi son rôle d'accélérateur de la transition énergétique régionale.

Afin d'optimiser l'utilisation du biométhane, EDJ prépare en coopération avec son fournisseur GVM Gasverbund Mittelland les solutions techniques permettant d'acheminer l'excédent de biogaz jurassien vers le reste de la Suisse lorsque la production dépassera la demande locale.

Les réseaux de gaz jurassiens ont encore de belles années devant eux, comme vecteurs d'une énergie fiable, flexible, renouvelable et locale.



CENTRALE DE COURTEMELON

La centrale biogaz de Courtemelon, portée par la société d'agriculteurs Ecobioval Sàrl, représente une première en Suisse romande. Mise en service en janvier 2024, elle est la première installation agricole à injecter du biogaz dans le réseau, contrairement aux autres centrales produisant actuellement de l'électricité à partir du biogaz.

Avec une production annuelle d'environ 10 GWh entièrement rachetée par EDJ, cette centrale couvre plus de 30% des besoins actuels des clients d'EDJ, qui incluent les consommateurs de Rossemaison, Courroux, Courtételle et Courrendlin, la station de gaz naturel carburant à Delémont, ainsi que plusieurs industries. En période estivale, cette production est suffisante pour répondre à l'entier de la demande régionale.

Depuis janvier 2024, les clients d'EDJ peuvent bénéficier de biométhane à des prix stables à long terme. En choisissant des produits incluant 20% ou 100% de biométhane, chacun peut ainsi réduire sa consommation de gaz naturel fossile et contribuer concrètement à un avenir énergétique durable.



photo: Ecobioval Sàrl

ENERGIES RENOUVELABLES

Propriétaire de plusieurs grandes installations photovoltaïques dans le Canton du Jura, EDJ est également engagée dans Bio-énerg'Etique SA, centrale de biogaz à Bure.

Actuellement, EDJ met l'accent sur le développement de nouveaux projets avec une stratégie d'investissement ambitieuse qui s'aligne sur son rôle d'accélérateur de la transition énergétique régionale.

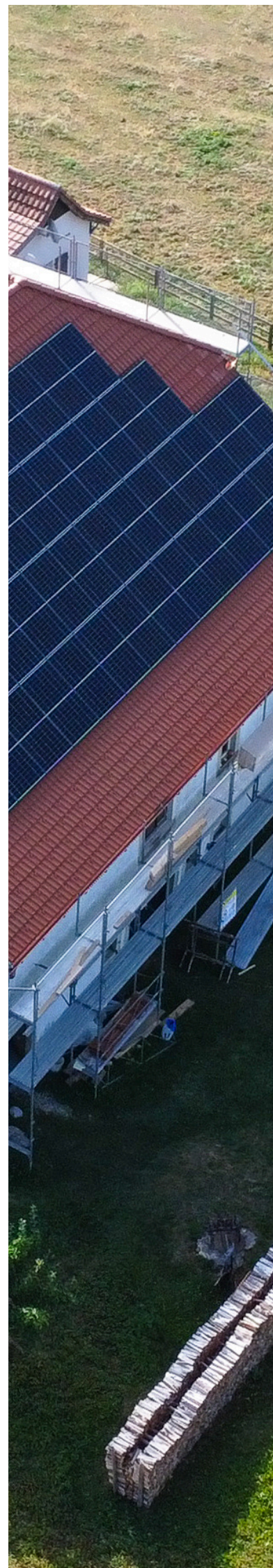
EDJ ne laisse aucune technologie de côté et évalue notamment l'éventualité d'investir dans la production hydraulique ou éolienne.



Production des installations photovoltaïques propriétés d'EDJ en 2023-2024, équivalent à la consommation en électricité de 275 ménages

En parallèle à son rôle d'investisseur dans la production d'énergie, EDJ met à profit son expertise pour accompagner les propriétaires de bâtiments, les collectivités publiques et les entreprises dans la réalisation de nouveaux projets énergétiques.

EDJ collabore notamment avec une société de contracting, offrant aux propriétaires de grands bâtiments la possibilité de bénéficier d'une énergie renouvelable à un prix défini contractuellement à long terme sans avoir à engager d'investissement initial. Les propriétaires ne courent aucun risque technique ou financier car l'exploitation et l'entretien, réalisés par des entreprises locales, sont inclus dans le contrat qui offre une garantie sur toute la durée.

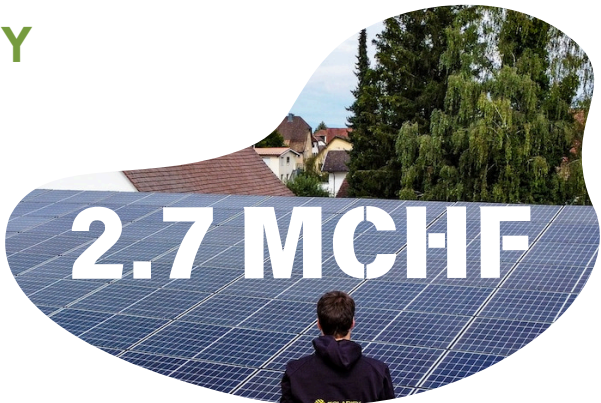


PARTENARIAT EDJ - SOLARIFY

Le concept permet à toutes et tous d'investir dans des panneaux solaires de manière rentable, même sans être propriétaire immobilier. En parallèle, les propriétaires de grands toits qui n'ont pas le financement nécessaire ou la volonté d'installer et de s'occuper eux-mêmes de l'installation profitent de recettes de locations ou de prix attractifs de l'électricité.

Les investisseurs peuvent acquérir des panneaux solaires installés par des professionnels locaux sur des toits jurassiens. Tous les trois mois, ils perçoivent les revenus générés par la vente de l'électricité produite par leurs panneaux. De plus, les panneaux peuvent être revendus à tout moment à leur valeur résiduelle.

En 2023-2024, quatre nouvelles installations ont été concrétisées dans le cadre du partenariat avec Solarify pour une puissance totale de 1.87 MWp.



Financement apporté par les propriétaires des panneaux en 23-24

A la mise en service des nouvelles installations, le total d'installations concrétisées dans le Jura depuis le partenariat avec Solarify produira 2.6 GWh par an, équivalent à la consommation de 675 ménages.

EDJ poursuit activement la recherche de toits pour permettre la réalisation de nouveaux projets qui n'auraient probablement pas été initiés dans d'autres conditions.



Exploitation du potentiel solaire de la commune de Movelier grâce au projet Solarify

- avant réalisation du projet: 3%
- moyenne suisse: 8.9%

CONSEILS ÉNERGÉTIQUES

EDJ réalise des expertises énergétiques telles que le CECB (Certificat énergétique cantonal des bâtiments), l'audit d'efficacité électrique PEIK destiné aux PME, la convention d'objectifs act destinée aux gros consommateurs, le conseil "chauffez renouvelable" pour le producteur de chaleur ou le conseil "Efficiency-PME" d'Energie Service Bienne.

Partenaire clé des entreprises et collectivités jurassiennes, EDJ collabore avec divers prestataires pour promouvoir une utilisation économe de l'énergie et la production d'énergie renouvelable. Mandatée par le Canton du Jura, EDJ a mené cette année les analyses des plans d'action communaux soumis au canton, l'organisation d'un événement sur l'autoconstruction solaire thermique et la réalisation d'une étude préliminaire pour une centrale solaire thermique liée à un réseau de chauffage à distance.



chauffezrenouvelable

PEIK
Audit énergétique
pour les PME

act
AGENCE
CLEANTECH
SUISSE

Efficiency-PME

PARTENARIAT EDJ - BCJ

EDJ et la Banque Cantonale du Jura ont lancé un programme de conseils énergétiques pour accompagner les propriétaires dans leurs travaux de rénovation et d'isolation. Ce programme propose des recommandations ciblées, notamment sur l'installation de panneaux photovoltaïques, de bornes de charge, l'amélioration de l'enveloppe thermique ou encore la transition d'un chauffage fossile vers une solution renouvelable.

Ces conseils sont délivrés par des experts CECB certifiés du Jura et de Moutier, partenaires du projet.

Fort de son succès, le partenariat a été étendu depuis fin 2024 pour offrir également des prestations aux entreprises.



- ✓ 0,5% de rabais sur votre crédit
- ✓ Conseils énergétiques offerts avec EDJ
- ✓ 50% de rabais sur l'audit CECB® Plus et la certification Minergie

Le programme JuraEco de la BCJ, en partenariat avec EDJ

ORGANES ET DIRECTION

EDJ est constituée en société anonyme dont le capital-actions de 7 425 000 CHF, divisé en 990 actions de 7 500 CHF chacune, est détenu par des actionnaires représentant les secteurs public et privé : BKW Energie SA (41,0%) ; la République et Canton du Jura (33,7%) ; la Ville de Delémont (10,1%) ; des institutions para-publics telles la Banque Cantonale du Jura (4,1%), l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (2,1%) et Régiogaz SA (0,5%) ; les communes de Courrendlin (1,0%), Courroux (1,0%), Haute-Sorne (0,5%), Courtételle (0,5%) et Rossemaison (0,5%) ; plusieurs banques, ainsi qu'EDJ en propre (0,1%).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président*

Diego Brait, économiste, Courrendlin (2)
- Vice-Président

Gabriel Voirol, pharmacien, Porrentruy (1)
- Membres

Marie-Laure Chapatte, responsable RSE Banque Cantonale Neuchâteloise, Courchapoix (1)

Jean-Luc Jolliet, responsable participations BKW, Wohlen bei Bern (2)

Murielle Macchi-Berdat, conseillère communale, Delémont (3)

DIRECTION

- Directeur

Enrico Riboni, ingénieur EPFL, Chézard-St-Martin
- Secrétaire
(hors conseil)

Tina Maurer, économiste, Porrentruy

ORGANE DE RÉVISION

BDO SA, Delémont

*Membres représentant, selon l'art. 16 des statuts:
(1) la République et Canton du Jura, (2) BKW Energie SA, (3) la Ville de Delémont



COMPTES DE L'EXERCICE 2023-2024

RÉSULTAT D'EXPLOITATION BRUT

La diminution des ventes de gaz de 67% et la baisse de la production photovoltaïque, associées à la réduction du tarif de rachat pour l'installation GEFCO, ont significativement impacté les recettes énergétiques et de rétribution du réseau.

Par ailleurs, les prestations de conseil en efficacité énergétique ont doublé par rapport à l'exercice précédent, soutenues par l'élargissement des services proposés. Malgré un contexte difficile, EDJ parvient à atteindre un EBITDA positif de 24 414 CHF.

AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEURS

La variation du ducroire pour 2023-2024 de 92 700 CHF a été portée en charge. La valeur du stock de gaz a été réajustée, entraînant un abattement de 106 370 CHF compensé par la dissolution d'une provision de 107 000 CHF. Après amortissements de 112 668 CHF, EDJ affiche un EBIT négatif à hauteur de 180 325 CHF.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat financier qui s'élève à 75 224 CHF comprend les produits d'intérêts sur prêts, les produits d'intérêts débiteurs ainsi que les intérêts de placements des liquidités disponibles.

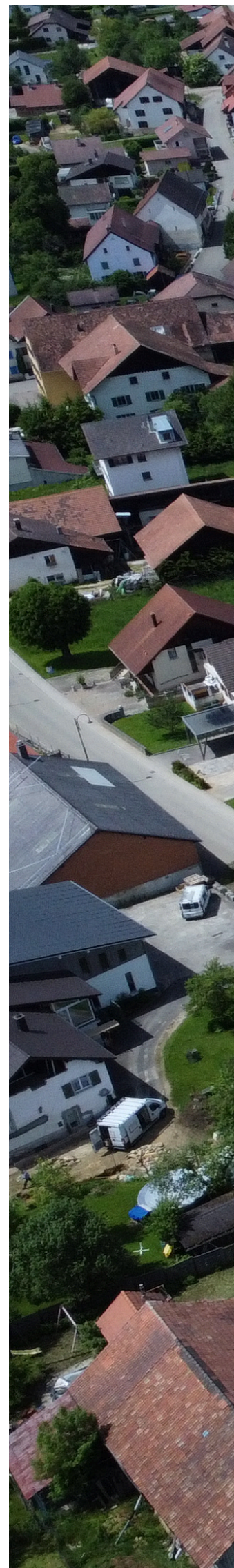
Un résultat exceptionnel de 343 080 CHF a été comptabilisé, grâce à la reprise d'une provision initiale de 360 000 CHF prévue pour couvrir le déficit de GVM, finalement limité à 16 920 CHF.

Il en résulte un résultat net de 197 979 CHF pour 2023-2024.

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

Le résultat reporté de 436 366 CHF ajouté au résultat de l'exercice octroie un montant de 634 345 CHF à disposition de l'Assemblée générale.

Le conseil d'administration propose d'attribuer 10 000 CHF à la réserve légale issue du bénéfice et 148 500 CHF au versement de dividendes, ce qui porte le report à nouveau à 475 995 CHF.



Bilan

	note	30.09.2024 CHF	30.09.2023 CHF
Actif			
Actif circulant			
Trésorerie		1 452 065	7 585 402
Titres détenus à court terme		2 000 000	-
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1	364 551	808 546
Autres créances à court terme	2	82 599	423 096
Stocks et prestations de services non facturées	3	682 714	136 546
Actifs de régularisation	4	2 221 978	153 676
		6 803 907	9 107 266
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	5	1 355 645	433 873
Participations	6	1 584 885	3 158 066
Immobilisations corporelles	7	477 379	248 354
Immobilisations incorporelles	8	41 342	46 510
		3 459 250	3 886 803
Total de l'actif		10 263 157	12 994 069
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	9	282 381	520 868
Autres dettes à court terme	10	22 861	1 993 181
Passifs de régularisation	11	138 569	553 853
		443 812	3 067 902
Capitaux étrangers à long terme			
Provisions	12	83 000	190 000
		83 000	190 000
Total des capitaux étrangers		526 812	3 257 902
Capitaux propres			
Capital-actions		7 425 000	7 425 000
Réserve légale issue du bénéfice		177 000	166 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		1 500 000	1 500 000
Propres parts du capital	13	- 7 500	- 7 500
Réserves propres parts du capital		7 500	7 500
Résultat reporté de l'exercice précédent		436 366	443 272
Résultat de l'exercice		197 979	201 894
Total des capitaux propres		9 736 345	9 736 166
Total du passif		10 263 157	12 994 069

Compte de résultat

	note	2024 CHF	2023 CHF
Produits d'exploitation			
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	14	4 982 602	15 803 036
Autres produits d'exploitation	15	306 651	243 889
		5 289 252	16 046 925
Charges d'exploitation			
Charges de matériel, marchandises et prestations	16	- 4 394 014	- 15 429 616
Charges de personnel	17	- 595 080	- 551 631
Autres charges d'exploitation	18	- 275 745	- 253 273
		- 5 264 839	- 16 234 520
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)		24 414	- 187 594
Amortissements et corrections de valeurs			
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	19	- 199 070	173 800
Amortissements et corrections de valeurs sur les immobilisations corporelles et incorporelles	20	- 112 668	- 62 212
Variation de provisions sur les participations		-	53 066
Variation de provisions à long terme	21	107 000	-
		- 204 738	164 654
Résultat d'exploitation net (EBIT)		- 180 325	- 22 941
Résultat financier	22	75 224	63 328
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	23	343 080	226 955
Résultat avant impôts		237 979	267 342
Impôts		- 40 000	- 65 448
Résultat de l'exercice		197 979	201 894

Annexe

1. Principes

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Codes des obligations). Les principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et dissoudre des réserves latentes.

Stocks et travaux en cours

Les stocks et les travaux non facturés sont comptabilisés au coût d'acquisition ou au coût de revient. A la date du bilan, si la valeur vénale nette est inférieure au coût d'acquisition ou au coût de revient, elle est inscrite au bilan.

Immobilisations corporelles

Le mobilier et les machines de bureau, le matériel informatique et les installations photovoltaïques sont amorties de manière dégressive. Les autres immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire. En cas d'indice de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont relatives aux frais engagés dans le développement de la centrale de biogaz de Courtemelon (participation au démarrage du projet, y compris prestations propres activées). EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. n'étant pas propriétaire de la centrale mais cette dernière devant à l'avenir contribuer à l'activité de la société, il a été décidé d'activer lesdits frais et de les amortir sur une durée de dix ans depuis l'entrée en service de la centrale.

Permanence dans la présentation

La présentation du bilan de l'exercice précédent a été modifiée à des fins de comparaison, sans toutefois affecter le résultat et les capitaux propres.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat	CHF	CHF
1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	30.09.2024	30.09.2023
Créances envers clients	291 239	141 679
Créances envers sociétés proches	973	31 113
Créances envers actionnaires	234 239	704 953
Provision pour pertes sur créances	- 161 900	- 69 200
	364 551	808 546
2 Autres créances à court terme	30.09.2024	30.09.2023
Autres créances envers tiers	82 599	3 096
Autres créances envers sociétés proches	-	420 000
	82 599	423 096
3 Stocks et prestations de services non facturées	30.09.2024	30.09.2023
Certificats biogaz	286 714	136 546
Stock de gaz	502 370	-
Provision sur stock de gaz	- 106 370	-
	682 714	136 546

Annexe

4 Actifs de régularisation		30.09.2024	30.09.2023
Actifs transitoires envers tiers		108 758	58 113
Actifs transitoires envers sociétés proches		15 814	66 413
Actifs transitoires envers actionnaires		2 097 406	29 150
		2 221 978	153 676
5 Immobilisations financières		30.09.2024	30.09.2023
Titres		3 273	3 273
Prêts envers tiers		928 572	-
Prêts envers sociétés proches		315 000	318 273
Prêts envers actionnaires		108 800	115 600
		1 355 645	433 873
6 Participations		30.09.2024	30.09.2023
Participation Gasverbund Mittelland AG*	Arlesheim	2 059 800	4 806 200
Participation Régio gaz SA	Delémont	5 000	5 000
Participation Bio Energ'Etique SA	Bure	1 100 000	1 100 000
Provisions sur participations		- 1 579 915	- 2 753 134
		1 584 885	3 158 066
Les provisions sur participations se détaillent comme suit :		30.09.2024	30.09.2023
Gasverbund Mittelland AG*		- 879 915	- 2 053 134
Bio Energ'Etique SA		- 700 000	- 700 000
		- 1 579 915	- 2 753 134

Le tableau ci-dessous montre le détail des participations détenues par EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. :

Sociétés	Sièges	Parts du capital et des droits de votes en %		Capital social	
		30.09.2024	30.09.2023	30.09.2024	30.09.2023
Gasverbund Mittelland AG*	Arlesheim	0.98%	2.28%	6 140 000	6 140 000
Régio gaz SA	Delémont	5.00%	5.00%	200 000	200 000
Bio Energ'Etique SA	Bure	25.00%	25.00%	533 000	533 000

*Au cours de l'exercice sous revue, EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. a cédé une partie de sa participation dans Gasverbund Mittelland AG en réalisant une perte de KCHF 506.8. Celle-ci a été neutralisée par la dissolution de la provision correspondante. Cette transaction n'a pas d'impact sur le résultat de l'exercice 2023/2024.

7 Immobilisations corporelles	01.10.2023	Entrées	Sorties	Amort.	30.09.2024
Mobilier	1 215	-	-	- 608	607
Métrologie réseau Régio gaz	-	7 590	-	-	7 590
Informatique	3	-	-	-	3
Installations hydrauliques	-	32 752	-	-	32 752
Installations conduites	38 496	-	18 570	- 2 214	17 712
Installations photovoltaïques	208 640	314 753	-	- 104 679	418 714
	248 354	355 095	18 570	- 107 501	477 379

Annexe

Immobilisations						
8	incorporelles	01.10.2023	Entrées	Sorties	Amort.	30.09.2024
	Développement centrale biogaz	46 510	-	-	- 5 168	41 342
		46 510	-	-	- 5 168	41 342
9	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services				30.09.2024	30.09.2023
	Dettes envers des fournisseurs				118 151	12 915
	Dettes envers des actionnaires				278	518
	Dettes envers des sociétés proches				163 951	507 436
					282 381	520 868
10	Autres dettes à court terme				30.09.2024	30.09.2023
	Dettes envers des tiers				22 861	-
	Dettes envers des actionnaires				-	1 993 181
					22 861	1 993 181
11	Passifs de régularisation				30.09.2024	30.09.2023
	Passifs transitoires envers des tiers				138 403	181 073
	Passifs transitoires envers des sociétés proches				-	360 000
	Passifs transitoires envers des actionnaires				166	12 780
					138 569	553 853
12	Provisions				30.09.2024	30.09.2023
	Provision pour risques futurs				83 000	190 000
					83 000	190 000
13	Propres parts du capital				30.09.2024	30.09.2023
	Solde au 01.10.2023: 1 action				7 500	7 500
	Achats: 0 action				-	-
	Cessions: 0 action				-	-
	Solde au 30.09.2024: 1 action				7 500	7 500
14	Produits nets des ventes de biens et de prestations de services				30.09.2024	30.09.2023
	Produits des ventes de gaz				4 827 116	15 630 842
	Produits des ventes de certificats biogaz				40 768	16 013
	Produits des ventes de photovoltaïque				114 718	156 181
					4 982 602	15 803 036
15	Autres produits d'exploitation				30.09.2024	30.09.2023
	Indemnités-jetons de présence				4 538	1 079
	Ventes de prestations				225 894	147 743
	Contributions marketing				-	17 384
	Contributions publiques				45 245	28 247
	Prestations propres activées				7 662	-
	Prestations Solarify				23 311	49 437
					306 651	243 889

Annexe

16 Charges de matériel, marchandises et prestations	30.09.2024	30.09.2023
Charges de gaz	- 4 304 980	- 15 396 859
Charges de certificats biogaz	- 9 782	- 13 780
Charges pour prestations de tiers	- 79 252	- 18 977
	- 4 394 014	- 15 429 616
17 Charges de personnel	30.09.2024	30.09.2023
Charges de salaires	- 590 042	- 541 103
Charges sociales	- 2 482	- 3 377
Autres charges du personnel	- 2 557	- 7 151
	- 595 080	- 551 631
18 Autres charges d'exploitation	30.09.2024	30.09.2023
Charges de locaux	- 19 530	- 21 698
Charges d'entretien et réparations	- 119 409	- 60 761
Charges d'administration et d'informatique	- 115 435	- 141 767
Charges d'assurances	- 10 376	- 10 393
Charges de publicité et représentation	- 7 995	- 9 154
Charges de recherche et développement	- 3 000	- 9 500
	- 275 745	- 253 273
19 Corrections de valeurs sur actif mobilisé	30.09.2024	30.09.2023
Variation de la provision pour pertes sur créances	- 92 700	- 6 200
Variation de la provision sur stocks	- 106 370	180 000
	- 199 070	173 800
Amortissements et corrections de valeurs sur les immobilisations corporelles et incorporelles	30.09.2024	30.09.2023
Mobilier	- 608	- 608
Installations conduites	- 2 214	- 4 277
Installations photovoltaïques	- 104 679	- 52 160
Développement centrale biogaz	- 5 168	- 5 167
	- 112 668	- 62 212
21 Variation de provisions à long terme	30.09.2024	30.09.2023
Provision pour risques futurs	107 000	-
	107 000	-

Annexe

22 Résultat financier	30.09.2024	30.09.2023
Produits d'intérêts	71 064	22 545
Dividendes	3 179	49 995
Autres produits financiers	2 400	2 400
Charges financières	- 1 419	- 11 612
	75 224	63 328

Les produits financiers au 30.09.2024 ainsi qu'au 30.09.2023 comprennent un dividende de CHF 3'059 (2024) et de CHF 49'875 (2023) qui ont été traités selon la méthode de la comptabilisation simultanée du dividende (dividendes décidés après la date de clôture des comptes de EDJ, ENERGIE DU JURA S.A.).

23 Résultat exceptionnel, unique ou hors période	30.09.2024	30.09.2023
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	849 899	586 955
<i>Dissolution de la provision pour perte annuelle 2023 de Gasverbund Mitteland AG</i>	343 080	-
<i>Dissolution de la provision sur actions Gasverbund Mitteland AG vendues</i>	506 819	-
<i>Rabais obtenu de Gasverbund Mitteland AG</i>	-	586 955
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	- 506 819	- 360 000
<i>Perte sur actions Gasverbund Mitteland AG vendues</i>	- 506 819	-
<i>Participation à la perte annuelle 2023 de Gasverbund Mitteland AG</i>	-	- 360 000
	343 080	226 955

Les charges et les produits exceptionnels sont liés à des modifications contractuelles avec Gasverbund Mitteland AG. Pour l'exercice sous revue, la participation à la perte de l'exercice précédent de cette société avait été estimée pour un montant trop élevé de KCHF 343. La perte réalisée sur la vente des actions Gasverbund Mitteland AG a été neutralisée par la dissolution de la provision correspondante.

3. Informations complémentaires

1 Dissolution des réserves latentes	30.09.2024	30.09.2023
Montant total provenant de la dissolution nette de réserves latentes	130 840	-
	130 840	-

2 Emplois à plein temps
Comme pour l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était inférieur à 10 au cours de l'exercice sous revue.

3 Montant des engagements d'achat de gaz	EUR
Échéance exercice 2024/2025	1 840 943
Échéance exercice 2025/2026	1 200 065
	3 041 008

La société a conclu des contrats avec Gasverbund Mitteland AG pour sécuriser les approvisionnements en gaz jusqu'à fin de l'exercice 2025/2026.

4 Événements importants survenus après la date du bilan
La société EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. a acquis les réseaux de gaz de diverses communes avec effet au 1er octobre 2024 pour un coût de KCHF 2'070. Ce montant a été prépayé et comptabilisé en tant qu'actif transitoire.

PROPOSITION D'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

Le Conseil d’administration soumet à l’approbation des actionnaires les résolutions suivantes :

- 1. Approuver le rapport de gestion et le compte de pertes et profits de l'exercice 2023-2024, ainsi que le bilan au 30 septembre 2024, tels que présentés par le Conseil d’administration.
- 2. Approuver l'affectation du bénéfice résultant du bilan comme suit:

	2024	2023
	Proposition du Conseil d'administration	Décision de l'Assemblée générale
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	634 345	645 166
Affectation à la réserve légale issue du bénéfice	- 10 000	- 11 000
Distribution de dividendes	- 148 500	- 198 000
Dividende non versé sur actions propres	150	200
Utilisation proposée par le Conseil d'administration	- 158 350	- 208 800
Report à nouveau	475 995	436 366

- 3. Donner décharge au Conseil d’administration et à la direction de sa gestion pour l’exercice 2023-2024.



**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de**

EDJ, ENERGIE DU JURA S.A., Delémont

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe) de EDJ, ENERGIE DU JURA S.A. pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle réalisé en vertu de l'art. 729a, al. 1, CO, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition du Conseil d'administration ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Delémont, 17 janvier 2025

BDO SA

A blue ink signature of Olivier Schaller on a light blue grid background. A small red circular logo with a white cross is visible in the top right corner of the signature area.

Olivier Schaller

Expert-réviseur agréé

A blue ink signature of Marie-France Aubry on a light blue grid background. A small red circular logo with a white cross is visible in the top right corner of the signature area.

Marie-France Aubry

Réviseur responsable
Experte-réviseur agréée

Annexe

Comptes annuels et proposition du Conseil d'administration au sens de l'art. 729a, al. 1, ch. 2, CO

